Annexe VII – Dossier de recevabilité de la VAEP – Livret 1

Dossier de recevabilité à adresser au recteur d'académie

Date limite de réception : 4 / 12 / 2026

Critères de recevabilité (l'ancienneté est calculée au 1er septembre de l'année scolaire en cours) :

- avoir exercé la fonction de professeur du 1er ou du 2nd degré pendant une durée minimale de cinq ans ;

- dont une expérience minimale dans le domaine de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap :
 - de trois ans à temps complet,
 - ou de trois à six ans à temps partiel avec un minimum de 50 % des obligations réglementaires de service.

Décision de la recevabilité de la candidature transmise avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.

Durée de validité de la recevabilité : 3 ans.

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : _____

Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance (département ou pays) :

le _ _ / _ _ / _ _ _ _ à _____ (_____)

Nationalité : _____

Adresse (n°, rue, avenue, etc.) :

Code postal : _ _ _ _ _ Ville : _____

☎ domicile : _____ ☎ portable : _____

Mél : _____

VOTRE SITUATION ACTUELLE :

Administration : _____

Corps d'appartenance : _____

Grade : _____

Discipline (pour les professeurs du 2nd degré) : _____

Poste occupé au 01/09/ 2026 : _____

Ancienneté générale de service au 01/09/2026 : _ _ années _ _ mois _ _ jours

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Nom : _____ Prénom : _____ VAEP – Livret 1 – session 2027

VOTRE EXPÉRIENCE AU REGARD DU PROFIL RECHERCHÉ

Les acquis de l'expérience professionnelle d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des compétences, des aptitudes professionnelles et des connaissances qu'il a acquis dans l'exercice d'une activité en qualité de professeur.

RECEVABILITE : RECENSEMENT DES SERVICES EN TANT QUE PROFESSEUR

Présentez dans le tableau ci-dessous tous les postes que vous avez occupés en tant que professeur en commençant par l'expérience la plus récente.
Indiquez dans la dernière colonne s'il s'agit d'une ***expérience sur un poste de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap*** *en justifiant.*

Période	Durée	Corps / emploi	Établissement / autre	Poste occupé	Poste de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

Nom : _____ Prénom : _____ VAEP – Livret 1 – session 2027

VOTRE EXPÉRIENCE AU REGARD DU PROFIL RECHERCHÉ (suite)

Les acquis de l'expérience professionnelle d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des compétences, des aptitudes professionnelles et des connaissances qu'il a acquis dans l'exercice d'une activité en qualité de professeur.

RECEVABILITE : RECENSEMENT DES SERVICES EN TANT QUE PROFESSEUR

Présentez dans le tableau ci-dessous tous les postes que vous avez occupés en tant que professeur en commençant par l'expérience la plus récente.
*Indiquez dans la dernière colonne s'il s'agit d'une **expérience sur un poste de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap** en justifiant.*

Période	Durée	Corps / emploi	Établissement / autre	Poste occupé	Poste de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap
Durée d'expérience en tant que professeur au 01/09/2026				Durée d'expérience dans la scolarisation d'élèves à BEP au 01/09/2026 :	

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

souhaite présenter un dossier de VAEP (livret 2) conduisant à la délivrance du Cappei.

Je déclare sur l'honneur :

☐ l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier (livret 1) ;

☐ avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations*.

À _____, le _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature obligatoire

* En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité.

Des pièces justificatives sont jointes au dossier (état-civil, diplômes, certifications professionnelles, dernier rapport d'inspection ou compte rendu de rendez-vous de carrière, justificatifs de l'expérience professionnelle).

	Nombre de pages
☐ Etat-civil	
☐ Diplômes	
☐ Certifications professionnelles	
☐ Dernier rapport d'inspection	
☐ Compte rendu de rendez-vous de carrière	
☐ Justificatifs de l'expérience professionnelle	
Nombre total de pages de cette rubrique (y compris cette page de garde)	

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr